

Rendre visible et développer son activité touristique

Acteurs du tourisme, sachez que pour les trajets dépassant l'autonomie de leur véhicule, les voyageurs électromobiles recherchent pour leurs étapes des solutions incluant un point de recharge. **Renforcez votre visibilité sur Internet :**



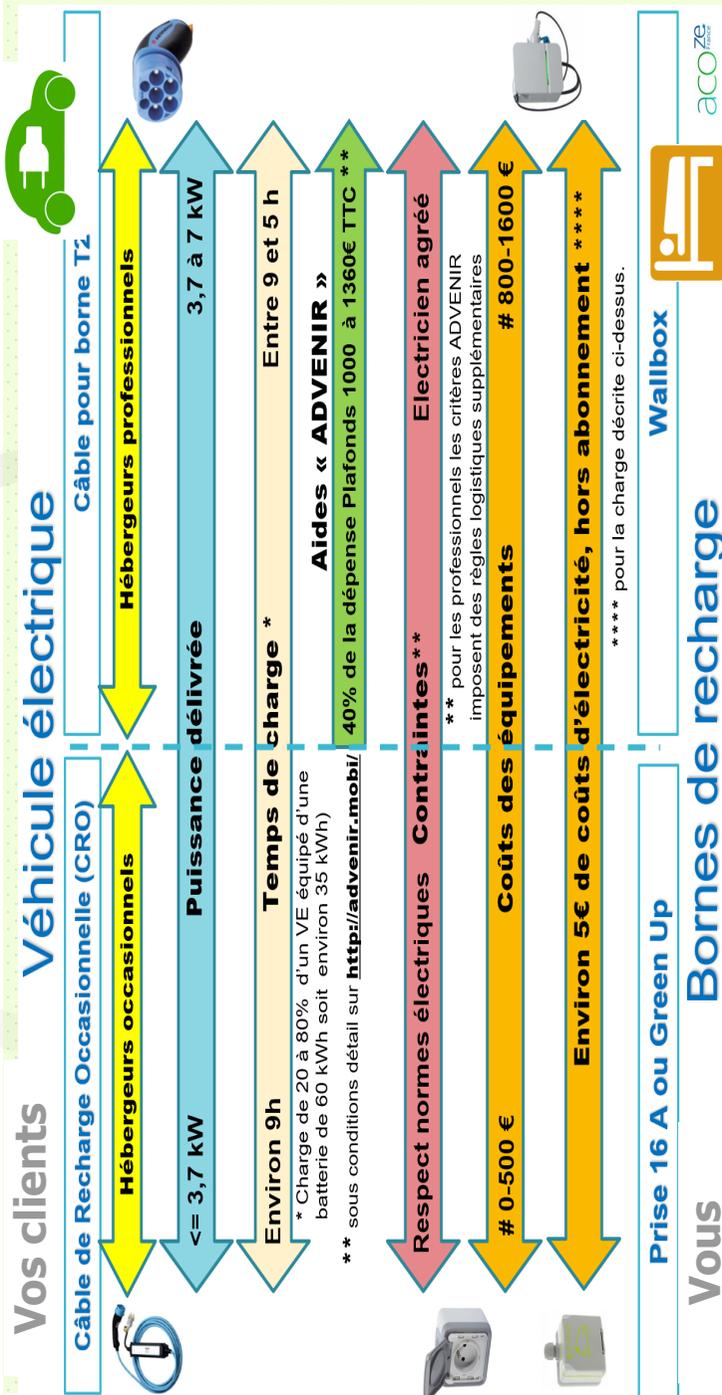
- En mettant en avant les points de recharge et en intégrant le pictogramme ci-contre dans vos documentations, publicités et signalétiques;
- En ajoutant la recharge dans l'offre de services des établissements;
- En diffusant des informations incitatives et des conseils auprès des adhérents de votre marque ou votre réseau;
- En faisant de ces points de recharge un critère spécifique de recherche sur les sites de réservation.

Même s'il est modeste, cet effort est essentiel :

- * pour une clientèle nouvelle et motivée axant sa recherche sur ce critère
- * pour vous dans le développement de votre activité en distinguant et valorisant votre établissement.

Ceux qui ont investi témoignent

En visitant notre forum vous pourrez trouver l'interview d'un hôtelier qui s'est engagé dans cette voie. En voici un extrait : *« Depuis 2 ans, c'est à peu près une centaine de nuitées apportées par "Tesla". Ce sont des nuitées en plus. C'est un segment client nouveau, qu'il aime beaucoup. Ce sont des gens engagés avec qui il est facile de créer un lien, pour peu qu'on partage leur passion, leur engagement, ce qui est le cas de Jérôme. C'est une clientèle plus aisée. Trouver un hôtel 2 étoiles avec borne de chargement est plutôt rare, ces clients consomment donc des chambres premium et consomment des extras, du bar par exemple. Ils améliorent la durée moyenne de séjour. Une fois installés, ils vont rayonner dans la région au départ de l'hôtel, ils visitent en étoile. [Pour eux ça change tout de] savoir qu'à leur retour, le soir, ils pourront recharger, simplement » ...*



Voiture électrique et tourisme

Recharger à destination, enjeu de développement



acoze
France

Pour en savoir plus, consultez nos documents



<https://blog.acoze.org/>



<https://acoze.org/>

Nous contacter : zeroemission@acoze.org



<https://www.facebook.com/Acoze-471737262962950/>



<https://twitter.com/acozeFrance>

De quoi parlons-nous ?

Tourisme et automobile sont historiquement très étroitement liés. L'essor en cours des **Véhicules Électriques (VE)** et des **Véhicules Hybrides Rechargeables (VHR)** requiert l'attention des professionnels du tourisme.

Le maillage des infrastructures de recharge reste un point clé de leur développement (Consultez « Pour en savoir plus » en page de garde). En usage touristique, 2 besoins majeurs doivent être satisfaits pour les trajets supérieurs à l'autonomie du véhicule :

- En trajet, besoin de recharges rapides : les solutions relèvent des opérateurs spécialisés;
- Aux étapes intermédiaires (repas, haltes nocturnes), puis pendant le séjour : **besoin de recharge à destination** par des solutions fonctionnant sur place et en temps masqué. Ce besoin, trop ignoré jusqu'à présent, offre aux acteurs du tourisme une opportunité de se distinguer.

Pour 99% des VE actuels, la **préparation d'un voyage inclut aujourd'hui la planification des étapes de recharge**. Certes divers outils spécialisés pour localiser les bornes de recharge sont proposés par les constructeurs et/ou des entreprises indépendantes (cf. illustration plus loin). **Mais les voyageurs déplorent le nombre très restreint de sites (hôtels, chambres, gîtes, restaurants, etc.) incluant dans leurs prestations la possibilité de recharger sur place**. Indépendamment des évolutions technologiques, **ce besoin de recharge à destination** perdurera longtemps.

Pour un investissement très limité, de 0 à 1600€ de matériel, vous augmentez à votre avantage la comparaison entre les structures touristiques et les territoires. Dans la phase actuelle de soutien à l'électromobilité, il existe encore la possibilité de bénéficier de certaines aides.

Bien choisir son équipement de recharge

Pour être pertinent il faut tenir compte de la nature de l'activité, de son ampleur et de la durée standard des séjours. Quant au nombre de points de recharge, il évoluera en fonction du flux de clients électromobiles.

A - Hébergeurs professionnels

Après un bilan rapide, d'une part des bornes de recharge existantes aux alentours, d'autre part de la configuration électrique du bâtiment, orienter les choix minima entre :

- Installation de **2 places dédiées** aux VE, équipées chacune d'une **prise 16A ou « GreenUp »**
- Mise en place de **2 Wallbox offrant une puissance accrue** afin d'obtenir un temps de charge plus bref pour les voyageurs faisant de courtes haltes. L'alimentation en triphasé serait dans ce cas à privilégier pour encore accélérer la recharge.

B - Hébergements occasionnels, avec séjour à la semaine ou week-end

Rendre accessible une **prise standard basique 16A + terre**, sans doute déjà disponible, permet déjà de se différencier de la concurrence et d'augmenter les réservations.

L'installation d'un dispositif plus performant (« **Wallbox** ») renforce l'avantage comparatif entre les hébergeurs locaux. Son coût pourra être compensé par un crédit d'impôt, pour les sociétés, ou une prime de 300€ pour les particuliers.

C - Hébergeurs occasionnels à la nuit, restaurateurs, sites touristiques :

Par cohérence avec la brièveté des séjours ou haltes, la mise en place d'une « **Wallbox** » sera la plus attractive pour les voyageurs plus pressés.

Facturation des recharge ?

Pour les hébergeurs incluant dans leur facturation une consommation électrique, le coût des recharges sera souvent marginal, surtout en courts séjours.

Le service rendu de recharge à destination peut aussi être facturé, raisonnablement. En se référant au **tableau récapitulatif (verso)**, le coût d'une recharge peut être calculé, selon la taille de la batterie, en multipliant la consommation par le coût unitaire du kWh.

Pour autant, gardez à l'esprit que les électromobilistes sont au fait du coût moyen d'une recharge de leur véhicule.

Pour en savoir plus...

Cette synthèse de nos recommandations ne remplace pas des échanges directs qui vous permettront de poser toutes les questions que vous avez sur ce sujet. N'hésitez donc pas à consulter ACOZE France pour préparer votre démarche.



Exemple réalisé sur le site <https://abetterouteplanner.com/>